

AVIS AUX ESPAGNOLS

Par CONDORCET.

L'ESPAGNE est peut-être de tous les pays de l'Europe celui qui doit retirer de la revolution française les avantages les plus prompts & les plus inespérés.

Au moment où la conquête de Grenade, où la réunion de la Castille & de l'Arragon semblaient lui promettre un éternel repos, elle tomba sous une domination étrangère. Dès-lors ni les trésors du Mexique & du Pérou, ni la richesse naturelle de son sol, n'ont pu la préserver d'une dépopulation, d'un appauvrissement, qui ont formé un contraste frappant avec les accroissemens de richesse réelle & de population, obtenus dans le même intervalle de tems par des nations, que la nature avait mieux favo-

rifées. Jufqu'à cette époque, l'Efpagne n'avait cédé dans les lettres & dans les arts qu'à l'Italie feule. Mais depuis, lorfqu'ailleurs tout fe perfectionnait, tout chez elle a femblé fe flétrir & s'éteindre.

La raifon même n'y a-t-elle pas fuivi, à quelques égards, une marche rétrograde, tandis que dans le refte de l'Europe elle faifoit de rapides progrès? Ce peuple eft aujourd'hui l'efclave de Rome, & au Concile de Trente, Philippe II avait été obligé d'employer les menaces pour empêcher fon clergé de combattre la tyrannie papale & de réformer l'Eglife. Les feuls évêques Efpagnols s'y honorerent à-la-fois par leurs mœurs & par leurs lumières au milieu de l'ignorance des Allemands, de l'intrigue des Italiens & de la politique des Français.

L'oppreffion des communes de Caftille signala les premiers inftans de la puiffance autrichienne, & préfagea ce que l'Efpagne en devait attendre. Les fureurs de l'inquifition & de la deftruction des droits de l'Arragon marquèrent le règne

défaſtreux de Philippe II. Les aſſemblées nationales perdirent toute eſpèce de pouvoir, & ne furent plus que de vaines cérémonies.

Le ſang eſpagnol a coulé pendant deux ſiècles : il a inondé l'Italie, les Pays-Bas & la France, pour réaliſer ce ſyſtême de monarchie univerſelle, conçu par l'ambition de Charles V, & dont la maiſon d'Autriche n'eſt pas encore déſabuſée.

Après avoir enſuite acheté, par douze ans d'une guerre dévaſtatrice, *le bonheur* d'avoir un Bourbon pour maître, l'Eſpagne a vu ſes ſoldats & ſes tréſors employés d'abord à former en Italie des établiſſemens aux fils de ſon roi, & depuis au ſoutien de cette conjuration des princes contre les peuples, connue ſous le nom de pacte de famille.

Enfin, comme ſi le génie de la nation avait dédaigné de ſe montrer dans ces querelles étrangères, les généraux de Charles-Quint n'eurent point de ſucceſſeurs. On ne peut citer aucune

victoire navale remportée par un amiral espagnol depuis celle de Lepante, qui fut sur-tout l'ouvrage du républicain Doria ; & dans la guerre de terre, elle n'a eu de succès que sous les princes de Savoie, les Farnèse, les Spinola, les Berwick & les Vendôme.

Ainsi, cette nation qui, au commencement du seizième siècle, devait s'attendre à une longue, paisible & glorieuse prospérité, n'a éprouvé que des malheurs sous les races étrangères qui ont remplacé ses anciens rois. Et quelle en est la véritable cause ? C'est que ces rois, appartenant à des maisons ambitieuses & puissantes, se sont moins regardés comme les chefs du peuple espagnol, que comme des princes autrichiens & français ; se sont occupés de la puissance de leur famille, bien plus que de l'intérêt de leurs états. La nature, pour consoler un peu la terre du malheur d'avoir des rois, a lié leur puissance à la prospérité de leur pays, de manière qu'un prince éclairé fait encore quelque bien à ses peuples, même par ambition & par orgueil : il favorise la population & l'agriculture, parce qu'il lui

faut des soldats & de l'argent. Il craint de trop affaiblir sa nation, parce qu'il perdroit sa considération en Europe.

Mais tout change quand plusieurs princes d'une même famille suivent de concert des projets d'aggrandissement ou d'importance diplomatique. La politique d'un roi d'Espagne, autrichien ou bourbon, sacrifie sans regret le peuple qu'il gouverne aux intérêts de l'Autriche ou de la France; il sait qu'il affaiblit sa puissance en ruinant son pays; mais il rend le trône impérial héréditaire dans une branche de sa maison, mais elle acquiert une couronne de plus. Cette guerre est sans avantage pour lui, même d'après les calculs de l'ambition la plus commune. Envain seroit-elle une suite de victoires, il n'en aura pas une ville de plus, mais il existe à trois cents lieues de lui un prince de son sang, à qui elle fera gagner une province; mais ce prince s'est fait une querelle avec un autre pour des chansons, ou pour le partage de quelques arpens de neige. Ainsi le peuple est obligé de souffrir non-seulement des crimes ou

des vices de ſes rois, mais de ceux d'une race entière.

Si nous n'avons pas éprouvé les mêmes effets de cet eſprit de famille, c'eſt qu'au moment où Philippe V monta ſur le trône d'Eſpagne, l'induſtrie, le commerce, les arts, les lettres, la raiſon même avoient fait en France des progrès que le deſpotiſme ne pouvoit plus arrêter; c'eſt que l'opinion y avoit acquis une force impoſante; c'eſt que l'activité nationale a ſu réparer les pertes de la guerre de 1700, les déſaſtres du ſyſtême, &c. &c.

Telle eſt donc la véritable cauſe des longs malheurs de l'Eſpagne, dont nous venons de tarir la ſource par l'établiſſement de la république françaiſe.

Toute autre combinaiſon n'auroit été pour ce peuple qu'un mal de plus, ſi nous avions conſervé Louis XVI avec la royauté conſtitutionnelle; l'Eſpagne auroit été contrainte de payer les intrigues tramées pour étendre le pou-

voir royal, on l'eut épuisée par vingt années d'une guerre défastreufe, fi un de fes miniftres ou des nôtres avoit rêvé que cette guerre étoit favorable à l'augmentation de l'autorité du roi très-chrétien.

Un changement de dynaftie eut exalté les prétentions de la branche efpagnole au trône de France, & la nation eut encore été facrifiée à un fyftême de politique étrangère.

Eclairée par une funefte expérience, l'Efpagne ne permettra point à fon roi de l'entraîner dans une guerre contre la république françaife; elle ne s'expofera point à perdre l'indépendance que notre dernière révolution lui a rendue.

Elle ne combattra pas pour rétablir ce qui a fait tous fes maux. Elle ne répandra pas fon fang pour que la branche françaife, replacée fur le trône, l'entraîne dans de nouvelles guerres au gré de fon ambition.

Pourquoi les deux nations ne s'uniroient-elles

pas, au contraire, pour précipiter la maiſon de Bourbon d'un trône d'où elle peut inquiéter la liberté françaiſe, en même-tems qu'elle opprime celle de l'Eſpagne. Le peuple eſpagnol eſt digne de la liberté. Elle eſt encore l'objet du culte des Catalans, l'Arragon la regrette, les montagnes où Pelage trouva un aſyle, ne l'ont jamais perdue. La Caſtille elle-même ſe ſouvient encore de ſes Cortès & des efforts de l'infortuné Padille. Un peuple, naturellement fier, ne ſouffre qu'avec impatience le joug d'un gouvernement ſcandaleux & dilapidateur ; il rougit de voir une femme étrangère lui choiſir des maîtres au gré de ſes honteuſes fantaiſies.

Toute entrepriſe, pour conquérir la liberté, n'aurait été qu'une imprudence dangereuſe, tant que la France a été ſoumiſe au joug des Bourbons. Nos tréſors, nos armées, nos flottes auraient rendu inutiles tous les efforts de l'Eſpagne pour ſortir de la ſervitude ; mais la chûte du trône de Louis XVI a briſé les fers des Eſpagnols comme ceux des Français.

Séparée du reſte de l'Europe, l'Eſpagne ne

tient au continent que par nos frontières; si elle osait s'affranchir, la république française s'éleveroit, comme une barrière insurmontable, entr'elle & la tyrannie, & quand bien même notre liberté pourroit être anéantie, ses derniers défenseurs feraient encore flotter ses étendarts sur les sommets des Pyrenées, & là viendroient se briser les derniers efforts de la tyrannie, fatiguée de ses triomphes.

L'Espagne ne ferait point forcée d'acheter sa liberté par des secousses violentes. La féodalité y est presque nulle; la noblesse, qui n'y forme point un corps, n'est pas séparée du peuple par des privilèges oppresseurs; la grandesse n'est qu'une institution étrangère, ouvrage de la vanité ou de la politique autrichienne, qui voulait, par une simple distinction de cour, instrument de corruption entre des mains royales, remplacer ce qu'avait d'inquiétant pour le despotisme, l'orgueil indépendant de ces nobles Arragonais & Castillans, qui se disaient les égaux de leurs rois.

Aucun grand corps de magistrature n'y dé-

fend l'autorité du prince, en ayant l'air d'en arrêter les usurpations.

Le clergé n'y forme ni un ordre à part, ni même une corporation; son influence est plus religieuse que politique, & c'est seulement par son crédit sur le peuple qu'il exerce sur le gouvernement une puissance indirecte.

Mais ce crédit s'opposerait-il à la conquête de la liberté? Je ne le crois pas. La royauté, diroit-on, le despotisme même, conviennent mieux à certaines religions. Ceux qui veulent que l'homme reste superstitieux, ne veulent pas qu'il devienne libre, &, si l'on peut dire que la liberté de penser conduit nécessairement un peuple à une constitution libre, on peut dire également qu'une coustitution libre conduit à la liberté de penser.

Le despotisme, qui tirannise les consciences, & celui qui enchaîne les volontés, ont pour ennemi commun la raison, qui ne peut frapper l'un sans que l'autre n'en reçoive un contre-coup dangereux. Les hommes éclairés de l'Es-

pagne, & même les chefs des prêtres ſentent ces vérités; c'eſt pour les uns une raiſon de plus pour ſaiſir avidemment l'occasion de reconquérir leur liberté politique; mais c'en eſt une auſſi pour les autres d'empêcher le peuple d'en profiter, & n'eſt-il pas à craindre que le crédit qu'ils exercent ſur lui, ne leur en donne le pouvoir?

Cette crainte ſerait fondée, ſi l'on propoſait à l'Eſpagne d'adopter tous les principes de la révolution françaiſe, & non de ſe donner la liberté qui s'accorde avec les opinions actuelles de la nation eſpagnole.

Or, ne ſerait-il pas très-poſſible que, dans la diſpoſition générale où ſont les eſprits, les moines euſſent beſoin, pour maintenir leur crédit, de céder aux mouvemens du peuple, & de flatter ſes opinions, aulieu de prétendre à lui impoſer les leurs. N'aimeraient-ils pas mieux ſurvivre au trône des Bourbons que de s'enterrer avec lui? Eſt-il pour eux d'une ſaine politique, de mettre la docilité du peuple pour leurs

conseils en concurrence avec ses intérêts les plus évidens, avec ce sentiment inné qui le porte à la liberté.

N'avons-nous pas vu, dans la révolution française, un moment où le clergé reprenait sur les esprits du peuple un pouvoir effrayant pour les progrès de la raison, où, si les ministres du culte avaient embrassé la cause de la liberté, à peine on eut osé réclamer pour les sectes non dominantes quelques faibles loix d'une honteuse tolérance ?

A qui le clergé anglais doit-il le crédit qu'il conserve encore? A l'adresse qu'il a eue, de lier sa cause à celle de la révolution de 1688 : & comme la partie du clergé espagnol, vraiment puissante sur le peuple, tient plus à son autorité sur les consciences qu'à son existence politique, à ses reliques & à ses églises, qu'à ses châteaux, au produit des offrandes & des fondations qu'au revenu de ses terres : comme d'ailleurs l'état des finances est bien loin d'exiger l'opération faite sur les biens du clergé français, pourquoi ces moines ne verraient-ils

pas, au contraire, dans une révolution pour laquelle ils feconderaient l'impulfion du peuple aulieu de le contrarier, un moyen de relever leur crédit, &, dans une conduite contraire, le danger d'en accélerer la chûte ? Pourquoi s'expoferaient-ils à braver ce péril plus réel qu'on ne le croit en France, pour en éviter un autre plus éloigné, & qui ne peut tomber que fur leurs fucceffeurs ?

Ainfi l'attachement du peuple efpagnol à certains principes religieux ne ferait pas un obstacle à une révolution, dans laquelle ces principes feraient refpectés. Il les empêcherait d'imiter en tout la nôtre, mais non de faire celle qui leurconvient.

Les Efpagnols, dira-t-on. peuvent vouloir conferver la royauté & la nobleffe.

Sans doute, un roi héréditaire & inviolable, quelque borné que foit fon pouvoir; fans doute, des diftinctions tranfmiffibles, ou même perfonnelles, font incompatibles avec l'égalité, fans laquelle il n'exifte qu'une jouiffance incom-

plette & précaire des autres droits de la nature. Ces vérités me paraîssent rigoureusement démontrées; mais si les raisonnemens, sur lesquels je m'appuie, ne paraissent pas des démonstrations aux Espagnols, quel droit aurais-je de vouloir qu'ils préférâssent ma raison à la leur? Je ne leur dirai donc pas : adoptez ce que je regarde comme nécessaire à l'existence d'un peuple libre; mais je leur dirai : saisissez du moins ce qu'aujourd'hui vous croyez constituer la liberté, & puisqu'alors il vous sera du moins permis d'examiner, de discuter toutes les opinions; bientôt vous marcherez d'un pas plus ferme dans la route que votre courage vous aura ouverte : je ne demande point aux hommes d'aucun pays, d'aucune secte, qu'ils reçoivent telle ou telle vérité, quelque importante, quelque utile qu'elle puisse être, je leur demande seulement de la chercher, bien sûr que, dans peu, ils l'auront trouvée.

Dans ce passage de la servitude à la véritable liberté, les peuples, destinés tous à un entier affranchissement, doivent parcourir avec plus

ou moins de rapidité l'intervalle qui les en ſépare. Une révolution, qui trouvera peu d'obſtacles, ſera difficilement une révolution complette. Une révolution, qui irait au-delà des idées du peuple, ſerait expoſée à prendre bientôt après une marche retrograde. Une révolution, qui n'en ſerait une que pour une portion des citoyens, peut n'avoir qu'une courte durée.

Ce qui importe à l'Eſpagne comme à nous, à la liberté générale comme à la nôtre, c'eſt que le peuple eſpagnol s'affranchiſſe de la tyrannie étrangère des Bourbons. C'eſt qu'il ſe donne une conſtitution libre, ou du moins regardée comme telle par lui-même, & que, dans cette conſtitution, le pouvoir ne ſoit confié qu'à des hommes qui ne puiſſent avoir un intérêt de famille contraire à celui de la nation.

Alors le peuple eſpagnol reprendra bientôt dans l'Europe le rang où la nature l'avait appelé. Deux caractères ſemblent diſtinguer ſon génie, la grandeur & la fineſſe. Une longue oppreſſion l'a enchaîné; mais elle n'a pu le détruire. Des hommes profondément inſtruits

dans les ſciences, dans les arts, s'y montreront à la voix de la liberté. Le gouvernement les encourageait ; mais c'était pour les condamner à une inutilité plus certaine, en ne leur permettant d'agir que ſuivant ſes vues étroites & fiſcales. Ils n'attendent aujourd'hui que le moment de développer, pour la gloire de leur patrie, les talens qu'ils ont cultivés dans le ſilence & ſous l'oppreſſion.

Déja les ſociétés, des amis du pays, y ont fait naître l'eſprit public, qui deviendra bientôt celui de la liberté Un ſentiment d'indépendance, qui a ſurvécu aux conquêtes de vingt peuples divers, au deſpotiſme de cent rois, anime les Catalans & les habitans des montagnes. Il a donné aux uns le courage de vaincre, à force d'induſtrie, les obſtacles de l'avidité royale, aux autres la ſageſſe de conſerver la pauvreté, comme une barrière contre les tyrans.

Mais il faut choiſir. De plus grandes précautions, pour tenir le peuple dans l'ignorance & les hommes éclairés dans l'inaction, feraient

bientôt le fruit des terreurs du despote Capétien. La perte des Colonies deviendrait ou la suite de ses entreprises, pour venger l'orgueil de sa famille, ou le prix des traités honteux par lesquels il lui acheterait des défenseurs. Elle serait la conséquence nécessaire d'une rupture avec la France, soit que l'Angleterre consentît à la laisser agir, soit qu'elle vendît à l'Espagne un secours intéressé.

Espagnols, vous n'avez plus à délibérer ; d'un côté, la liberté & la prospérité publique ; de l'autre, l'esclavage & la misère vous menacent. Assemblez vos Cortès ; oubliez, pour ne former qu'un peuple, ces vieilles rivalités que la politique de vos tyrans se plaisait à perpétuer ; déposez votre roi &, réunis alors aux Français dans une cause commune, donnez-vous, comme eux, les loix que vous croirez les plus propres à votre bonheur.

Je n'ignore pas que ces Cortès sont plus aristocratiques que ne l'étaient nos anciens états-généraux. Mais le gouvernement ne pourrait refuser de les convoquer, sans soulever la na-

tion; mais ils ne pourraient eux-mêmes refuser d'appeler une assemblée conventionnelle qui, représentant le peuple d'une manière plus égale, serait revêtue par lui de pouvoirs moins limités. Il est plus facile d'organiser, indépendamment des autorités établies, une réclamation qu'une assemblée de représentans. Il est plus aisé d'en faire partager la volonté à tout le peuple espagnol, & plus difficile d'y mettre obstacle. D'ailleurs, la réclamation d'une partie considérable de la nation, obligerait à convoquer les Cortès, & le vœu d'une portion même plus étendue pour une assemblée nationale, pourroit ne produire qu'une guerre civile. Pour s'accorder sur le premier point, il suffit de sentir la nécessité d'un grand changement. Mais pour adopter de concert une mesure plus forte, il faudrait déja être convenu d'un certain nombre de principes, dont aucun n'a pu encore être librement discuté.

D'ailleurs, la chaleur concentrée, la constante longanimité des Espagnols ne permet pas de craindre qu'ils s'arrêtent après le premier

pas, & que leur attention, une fois fixée ſur leurs intérêts ou ſur leurs droits, puiſſe facilement être détournée ou laſſée.

Au reſte il y a un moyen bien ſimple d'organiſer une grande réclamation, ou même une première convention, ſi le gouvernement eſpagnol refuſait de convoquer les Cortès.

Une commune de ville, de bourg ou de village, décidée à faire une réclamation, par exemple, enverrait un député dans deux ou trois communes voiſines, pour leur propoſer de ſe réunir à elle & de nommer auſſi un député.

Lorſque l'on aurait obtenu par-là une confédération de quelque étendue, ces députés ſe formeraient en une aſſemblée qui députeraient quatre de ſes membres pour établir dans la province voiſine une confédération ſemblable. Quand ces députés ſe verraient en aſſez grand nombre, ils formeraient une aſſemblée générale correſpondante avec toutes les aſſemblées particulières.

On voit comment, par ce moyen, il eſt poſſible d'aller juſqu'à une première convention nationale, qui en convoquerait une autre plus régulière, & pourrait établir un gouvernement proviſoire : On voit auſſi comment cette organiſation, s'arrêtant au terme où elle commencerait à éprouver de la réſiſtance, la portion déja organiſée pourrait diſcuter ſes droits & les défendre, agir & gouverner d'une manière indépendante.

Si l'on craint, ſous cette forme, d'accorder trop peu aux villes populeuſes, alors on peut convenir d'un député par mille habitans pour celles qui en ont au-delà de ce nombre ; & d'un député par dix mille pour un ſecond ordre d'aſſemblée, afin d'éviter de donner trop peu aux confédérations d'une étendue diſproportionnée à celle des autres.

Par ce moyen, on n'aurait à redouter ni les tribuns, ni les dictateurs, ni le deſpotiſme des villes, ni les raſſemblemens tumultueux, ni l'incohérence anarchique des volontés, ni

aucune des causes qui ont fait si souvent tourner au malheur des peuples leurs tentatives généreuses en faveur de la liberté.

FIN.

A Paris,
De l'Imprimerie de la Gazette Nationale de France.